



Mise à jour trimestrielle

Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario

Septembre 2024

Introduction

Chaque trimestre, l'ARSF suit la solvabilité et publie les ratios de solvabilité estimés des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) de l'Ontario assujettis à la capitalisation selon l'approche de solvabilité. Il s'agit de l'un des outils de supervision utilisés par l'ARSF afin d'améliorer les résultats pour les bénéficiaires des régimes de retraite et d'entamer en amont un dialogue avec les promoteurs de régimes lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Cette publication peut aussi servir aux fiduciaires des régimes qui doivent adhérer à une norme élevée de diligence lorsqu'ils administrent leurs régimes de retraite et investissent les actifs des régimes. Il est essentiel d'avoir un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels est exposé le régime, de leur incidence et des stratégies d'atténuation connexes pour obtenir les résultats souhaités et accroître la résistance aux tensions périodiques. Par exemple, une bonne réflexion sur la capacité d'un régime d'absorber les fluctuations des coûts liés à la capitalisation et sur la probabilité de procurer les prestations promises selon l'éventail de résultats pouvant découler des stratégies de placement et de capitalisation est un aspect important du devoir fiduciaire de l'administrateur du régime.

Solvabilité projetée au 30 septembre 2024

Après sept trimestres consécutifs de hausse soutenue du ratio de solvabilité médian estimé, la tendance s'est inversée avec une baisse du ratio au cours du trimestre. Bien que le niveau de capitalisation global des régimes reste élevé (121 %), cette pause rappelle aux promoteurs et aux administrateurs de régimes qu'ils doivent rester vigilants, s'axer sur l'avenir et gérer stratégiquement les risques liés aux régimes selon l'évolution des conditions du marché.

- Le ratio de solvabilité médian estimé s'établissait à 121 % au 30 septembre 2024, soit une baisse de 2 % par rapport au 30 juin 2024 (123 %).
- Selon les projections, le pourcentage des régimes de retraite qui étaient entièrement capitalisés selon l'approche de solvabilité au 30 septembre 2024 est demeuré inchangé à 90 %. Seulement 2 % des régimes avaient un ratio de solvabilité inférieur à 85 %, un chiffre également inchangé par rapport au trimestre précédent.
- Les rendements du capital investi ont été positifs dans toutes les catégories d'actifs au troisième trimestre, avec en moyenne un rendement net de 6,3 %.
- Les taux d'actualisation de la solvabilité ont diminué depuis le trimestre précédent, ce qui a entraîné une augmentation du passif des régimes, compensant en grande partie l'incidence des gains d'actifs au cours du trimestre.

Comme le dit le proverbe, la seule constante est le changement. C'est la réalité à laquelle sont confrontés les régimes de retraite, et c'est pourquoi l'ARSF continue de souligner la nécessité pour les promoteurs et les administrateurs de régimes de gérer activement l'évolution des risques afin de préserver la santé financière de leurs régimes. Même si la baisse récente des taux d'intérêt à long terme a entraîné une augmentation des passifs, elle a été compensée par de solides rendements du capital investi. Avec la tendance à la baisse de l'inflation, de nouvelles baisses possibles des taux d'intérêt pourraient nuire aux niveaux de capitalisation. Les promoteurs peuvent utiliser des tests de résistance, des modélisations et d'autres outils analytiques pour faciliter la gestion des risques et préserver la résilience financière.

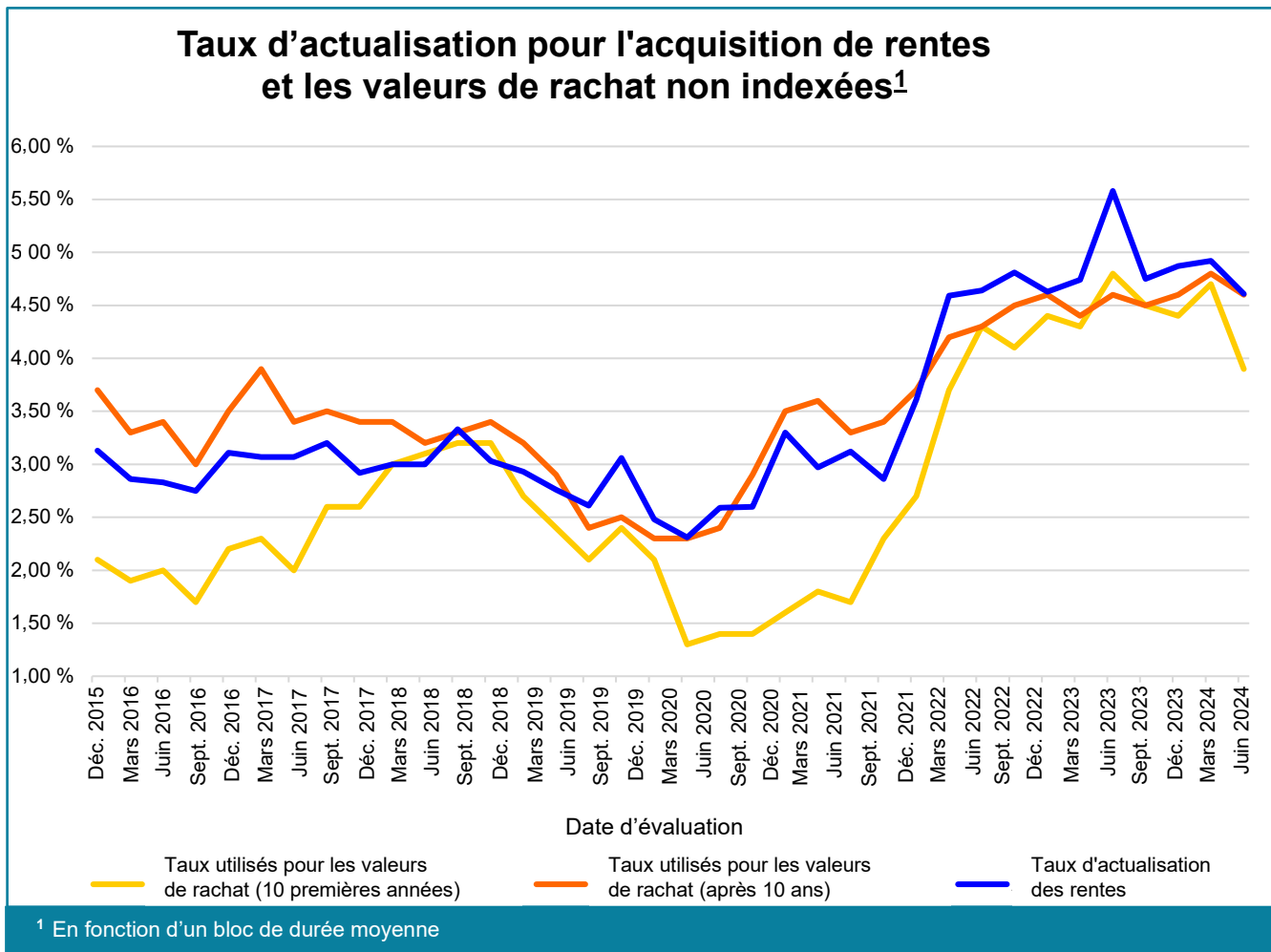
Solvabilité projetée au 30 septembre 2024	T3 2024	T2 2024	T4 2023
Ratio de solvabilité médian	121 %	123 %	119 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	90 %	90 %	89 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %	8 %	8 %	9 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	2 %	2 %	2 %

Dans l'ensemble, la solvabilité projetée a diminué depuis le trimestre précédent. La diminution de 2 % du ratio de solvabilité médian estimé depuis le 30 juin 2024 est attribuable aux facteurs suivants :

- Une baisse des taux d'actualisation de solvabilité
 - Les taux d'actualisation utilisés aux fins du calcul de la valeur de rachat non indexée pour la période choisie et la période ultime ont diminué respectivement de

80 points de base et de 20 points de base, tandis que le taux d'actualisation pour l'acquisition des rentes non indexées a diminué de 31 points de base, ce qui a mené à une hausse des passifs des régimes.

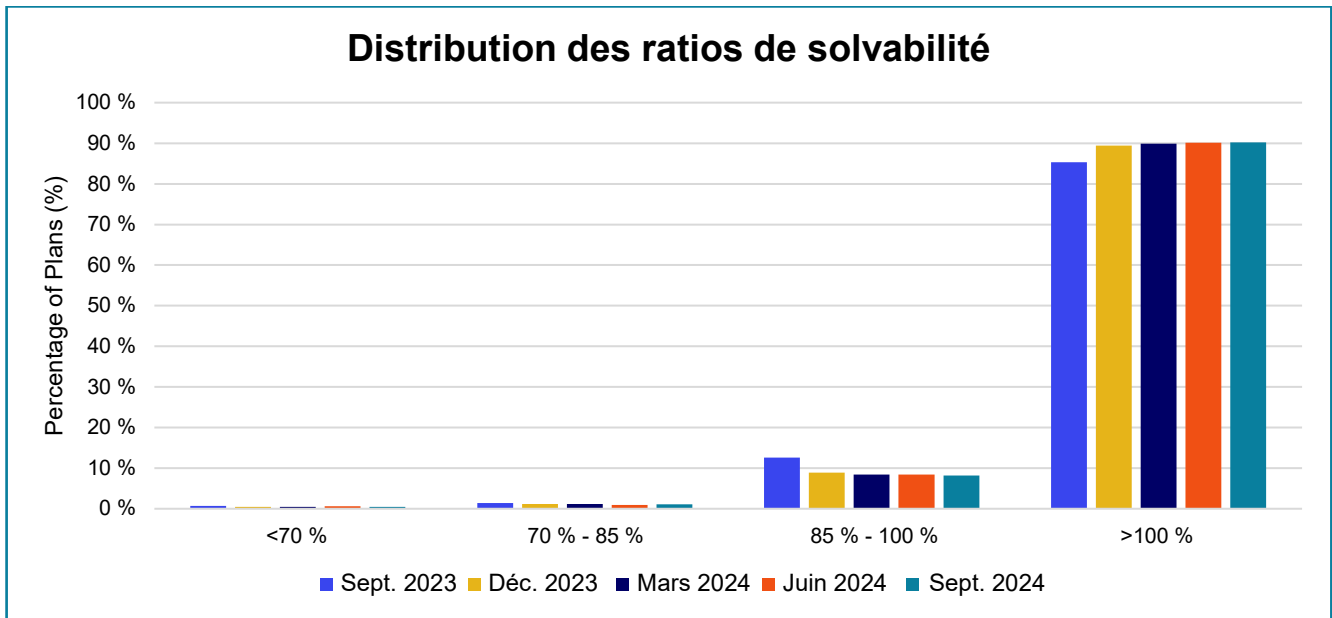
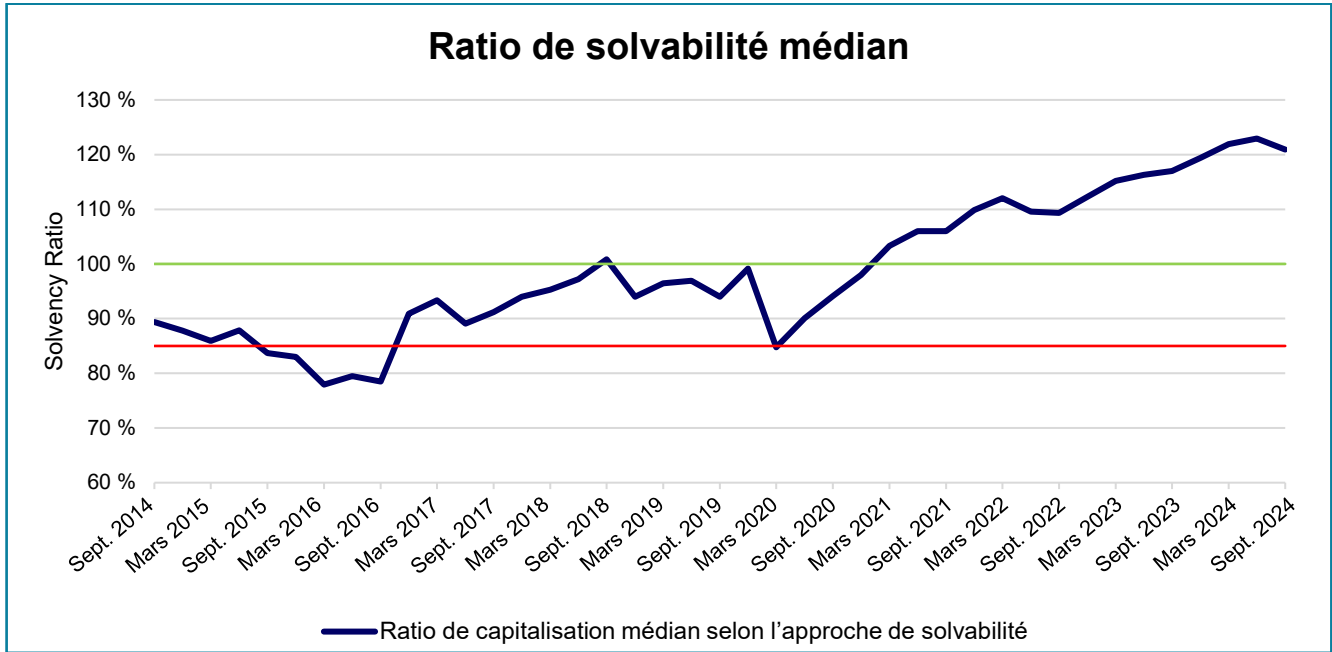
- Le rendement des placements des caisses de retraite au troisième trimestre de 2024
 - Au troisième trimestre de 2024, les estimations de rendement brut et net moyennes, après dépenses, étaient respectivement de 6,6 % et 6,3 %.



Au troisième trimestre 2024, les taux d'intérêt canadiens ont considérablement baissé, les rendements des marchés boursiers ont été élevés et l'inflation a continué de diminuer. Bien que le PIB canadien ait augmenté de 1,5 % entre juillet 2023 et juillet 2024, et que le taux d'inflation selon l'indice des prix à la consommation (IPC) au Canada ait baissé à 2 % en août, la composante logement de l'IPC est restée plus élevée que la normale, à 5,3 % en août. Dans son *Rapport sur la politique monétaire* de juillet 2024, la Banque du Canada a révisé ses projections de croissance du PIB pour 2024 et 2025 à 1,2 % et 2,1 % respectivement, contre 1,5 % et 2,2 % dans le rapport précédent. La Banque du Canada a souligné que les Canadiens dépensent moins en produits non essentiels et consacrent une plus grande part de leurs revenus au service de la dette.

La courbe des rendements canadiens s'est déplacée vers le bas, mettant fin à l'inversion qui prévalait entre les taux à 2 ans et à 10 ans, le taux à 2 ans s'établissant désormais à 2,91 % et le taux à 10 ans atteignant 2,95 %. L'indice obligataire FTSE Canada Universe a rapporté 4,66 % au troisième trimestre 2024, et l'indice composé S&P/TSX a enregistré un rendement élevé de 10,54 %, même si le troisième trimestre a été volatil pour les actions. Les actions chinoises se sont redressées à la fin du troisième trimestre, sous l'effet de l'annonce en septembre d'une plus grande stimulation de l'économie par le gouvernement dans le cadre d'un assouplissement de la politique monétaire de la Banque centrale de Chine.

Le taux d'intérêt directeur canadien a été réduit de 25 points de base à deux reprises, en juillet et en septembre, s'établissant ainsi à 4,25 % à la fin du troisième trimestre 2024. La Réserve fédérale américaine a réduit la fourchette cible des fonds fédéraux de 50 points de base à 4,75 %-5 % en septembre. Le dollar canadien a augmenté de 1,1 % pour atteindre 0,7394 USD au troisième trimestre. La Réserve fédérale américaine a poursuivi son resserrement quantitatif et a continué de réduire les avoirs inscrits à son bilan au troisième trimestre, tandis que le total des actifs de la Banque du Canada a légèrement augmenté entre la fin du deuxième trimestre et la fin du troisième trimestre 2024. À la fin du troisième trimestre, le marché des swaps prévoyait des réductions de taux d'environ 1 % en octobre et décembre au Canada, et en novembre et décembre aux États-Unis.



Méthodes et hypothèses

1. Les résultats présentés dans les derniers rapports d'évaluation actuarielle déposés (actif et passif) de chaque régime ont fait l'objet de projections au 30 septembre 2024 à partir des hypothèses suivantes :
 - Les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve de restrictions réglementaires, pour les congés de cotisation.
 - Les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, le cas échéant, au niveau minimal réglementaire.
 - On a supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants retraités, tel qu'indiqué dans le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration du régime n'ont pas été pris en compte directement dans les sorties de fonds, mais l'ont été indirectement dans les revenus de placement nets (après déduction des frais).
 - Les passifs estimatifs ont été calculés à partir des Normes d'exercice de l'Institut canadien des actuaires (ICA) pour les valeurs actualisées des rentes et de l'orientation de l'ICA concernant la constitution de rentes en vigueur à la date des projections.
2. Le taux de rendement réel net de chacun des régimes est calculé selon les données figurant dans la dernière version déposée du Sommaire des renseignements sur les placements (SRP). L'estimation des rendements, le cas échéant, a été réalisée à partir des renseignements sur la répartition des actifs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base.

Le tableau ci-dessous résume la répartition moyenne des actifs des régimes indiqués dans les SRP par principale catégorie d'actifs, à partir du SRP le plus récent :

Liquidités et placements à court terme	Actions canadiennes	Actions étrangères	Titres à revenu fixe	Actif immobilier	Autres
3,4 %	17,8 %	18,3 %	53,1 %	6,2 %	1,2 %

Les rendements des indices des marchés pour les principales catégories d'actifs sont les suivants :

	Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	Indice de rendement net total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire FTSE Canada Universe	Indice des obligations à long terme FTSE Canada	Indice Cohen & Steers Global Realty Majors
T3 2024	1,2 %	10,5 %	5,0 %	4,7 %	5,8 %	14,6 %
T2 2024	1,3 %	-0,5 %	3,8 %	0,9 %	0,2 %	-0,9 %
T1 2024	1,2 %	6,6 %	11,7 %	-1,2 %	-3,6 %	2,3 %
T4 2023	1,3 %	8,1 %	8,7 %	8,3 %	14,8 %	14,3 %